

**Communiqué de
presse**

L'Etat préempte des objets ayant appartenu au mime Marceau

**Christine Albanel ministre de la Culture et de la
Communication : « je suis fière que soit ainsi honorée la mémoire
du mime Marceau ».**



Christine Albanel, ministre de la Culture et de la Communication, a souhaité que l'Etat préempte des objets ayant appartenu au mime Marceau, lors de la vente aux enchères qui s'est tenue le 26 et 27 mai 2009 : *« Personne n'oubliera le personnage fantastique de Bip, créé par Marcel Marceau et connu dans le monde entier. Au nom de cet artiste et de son immense talent j'ai souhaité que le ministère de la Culture et de la Communication se porte acquéreur d'objets ayant appartenu à cet artiste hors du commun. Je suis extrêmement fière que soit ainsi honorée la mémoire du mime Marceau ».*

La Bibliothèque nationale de France a ainsi acquis, sur ses fonds propres, pour son département des Arts du spectacle, : des archives, des dessins, des maquettes et des photographies. Feront ainsi partie du patrimoine national, le carnet autographe de Marceau avec des annotations sur ses tournées et sur sa vie, et un bel ensemble de maquettes de Jacques Noël, son décorateur et ami.

De très belles gouaches ont également pu être acquises grâce au Fonds du patrimoine du ministère de la Culture : *Le Rêve de Bip*, *Bip au cirque* ou encore *l'Arrestation de Bip* peints par Marceau lui-même ainsi qu'un magnifique portrait de Marceau au théâtre par André Quellier.

Ces pièces seront présentées prochainement au public à la BnF.

Contacts presse

**Département de l'information et de
la communication**

Service de presse
01 40 15 80 55
service-de-presse@culture.fr

Paris le 28 mai 2009